



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ramonage

Question écrite n° 51931

Texte de la question

M. Yves Bur attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation de la profession des ramoneurs en France. En effet, les attentes de ces professionnels sont demeurées, jusqu'à ce jour sans réponse. Notamment, ils sont toujours en attente du nouveau règlement sanitaire national qui a déjà fait l'objet de multiples réunions de concertations et préparatoires sous l'égide du ministère de la santé. C'est pourquoi, il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions.

Données clés

Auteur : [M. Yves Bur](#)

Circonscription : Bas-Rhin (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51931

Rubrique : Services

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 octobre 2000, page 5722